

Méthodologie d'Identification et Inventaire des dangers

1. Objectif

L'objectif principal est de **recenser tous les dangers présents dans l'entreprise**, afin de les maîtriser avant qu'ils ne causent des accidents ou maladies professionnelles. Cette étape est essentielle pour l'évaluation des risques et la mise en place des mesures de prévention.

2. Préparation

Avant de commencer l'inventaire, il est important de :

1. **Former l'équipe responsable**
 - Sélectionner des personnes connaissant bien les postes de travail et les activités.
 - Inclure des représentants SST, des managers, et éventuellement des salariés.
 2. **Collecter les documents existants**
 - Fiches de données de sécurité (FDS) pour les produits chimiques.
 - Rapports d'accidents et incidents précédents.
 - Plans et schémas d'atelier ou de bureaux.
 3. **Définir le périmètre et les objectifs**
 - Tous les postes de travail, zones de stockage, circulation, équipements.
 - Dangers à identifier : physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques, psychosociaux.
-

3. Identification des dangers

Cette étape consiste à **repérer chaque danger potentiel** dans l'entreprise.

Méthodes :

1. **Observation directe**
 - Examiner chaque poste de travail.
 - Vérifier machines, outils, matières premières, éclairage, bruit, ventilation.
2. **Consultation des salariés**
 - Entretiens, questionnaires ou groupes de discussion.
 - Les salariés identifient souvent des dangers invisibles aux managers.
3. **Analyse documentaire**
 - FDS, registres d'accidents, rapports d'audit, certificats de conformité des équipements.
4. **Catégorisation des dangers**
 - **Physiques** : chutes, coupures, machines, bruit, vibrations.
 - **Chimiques** : solvants, acides, poussières, vapeurs.
 - **Biologiques** : virus, bactéries, moisissures.

- **Ergonomiques** : gestes répétitifs, manutention manuelle, postures contraignantes.
- **Psychosociaux** : stress, surcharge, harcèlement, fatigue mentale.

Exemple concret :

Dans un atelier de production :

- Machines non protégées → danger physique.
- Produits chimiques → danger chimique.
- Manutention lourde → danger ergonomique.
- Pression pour respecter les délais → danger psychosocial.

4. Inventaire des dangers

Après identification, il faut **documenter tous les dangers** de façon claire et structurée.

Étapes :

1. **Création d'un tableau d'inventaire** avec colonnes :
 - Zone ou poste concerné
 - Danger identifié
 - Type de danger (physique, chimique, etc.)
 - Source ou cause du danger
 - Personnes exposées
 - Observations ou mesures existantes
2. **Priorisation**
 - Classer les dangers selon leur criticité et fréquence.
 - Préparer la prochaine étape : évaluation des risques.

Exemple de tableau :

Poste/Zone	Danger	Type	Source	Exposés	Observations/Mesures
Atelier scie	Coupure	Physique	Scie non protégée	Opérateurs	Installer protection, EPI gants
Stock produits	Vapeurs toxiques	Chimique	Vernis et solvants	Personnel atelier	Ventilation + masque
Zone manutention	Lombalgie	Ergonomique	Levage répétitif	Magasiniers	Formation levage correct
Bureau	Stress	Psychosocial	Surcharge de travail	Employés	Suivi RH, pauses, management

5. Vérification et validation

- Faire relire l'inventaire par une équipe SST ou un responsable sécurité.
- Corriger les oublis ou erreurs détectés.
- Valider l'inventaire comme base officielle pour l'évaluation des risques.

6. Mise à jour et amélioration continue

- L'inventaire doit être **un document vivant**.
- Mettre à jour régulièrement :
 - Nouveaux postes, machines ou produits.
 - Modifications organisationnelles ou process.
 - Nouveaux retours d'incidents ou quasi-accidents.
- Intégrer l'inventaire au **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)**.

7. Documents clés à maintenir

- Tableau d'inventaire des dangers complet.
- Fiches de sécurité (FDS) pour produits chimiques.
- Registres d'accidents et incidents.
- Procédures internes pour chaque type de danger.